

Zoom du centre au 2 500e

ZONE URBAINE (U)

- UC - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
- UP - Tissus urbains périphériques et certains villages et hameaux peu denses
- UD - Tissus urbains diffus des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis isolés
- UE - Site accueillant les équipements publics et d'intérêt collectif
- UE - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
- UE - Site de l'Ortal de Carle accueillant des activités de touristiques
- UX - Secteur de développement des activités économiques
- UX - Secteur de développement des activités commerciales

ZONE A URBANISER (AU)

- IA1A - Secteur d'habitat à très court terme
- IA1B - Secteur d'habitat à court terme
- IA1C - Secteur d'habitat à moyen terme
- 2AU - Secteur de développement à long terme
- IA1E - Secteur de développement d'équipements publics
- IA1L - Secteur de développement touristique

ZONE AGRICOLE (A)

- A - Zone Agricole
- AP - Zone Agricole Protégée
- AL - Sites isolés accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
- Aerr - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables

ZONE NATURELLE (N)

- N - Zone Naturelle
- Np - Zone Naturelle Protégée
- NJ - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément

PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PROJETS D'AMENAGEMENT

- Emplacement réservé
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Bâtiment pouvant changer de destination

PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE

- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre écologique
- Zone d'inconstructibilité liée aux cours d'eau
- Zones humides
- Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
- Attes des zones inondables
- Zone inondée par un risque
- Zone concernée par un risque, se référer au PPR situé en annexe du PLU
- Zone bleue
- Zone rouge

AUTRES PRESCRIPTIONS

- Linéaire commercial protégé
- Sentier à conserver ou à créer

INFORMATION

- Secteur de carrières au titre de l'article R.153-34 2° du CU

FOND DE PLAN

- Bâtis
- Permis de construire autorisés
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau
- Limite cadastrale
- Communes

0 250 500 m
Echelle au 5 000e

PIECE DU PLU

3.2

PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL

Arize-Lèze

DOSSIER D'APPROBATION

3.2 REGLEMENT

3.2 Règlements graphiques
Commune de CAMPAGNE-SUR-ARIZE
Secteur Nord

Tableau des emplacements réservés

| N° | LIBELLE | BENEFICIAIRE | SURFACE EN M² |
|----|---|--------------------|---------------|
| 06 | Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique | CAMPAGNE-SUR-ARIZE | 254 |
| 07 | Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique | CAMPAGNE-SUR-ARIZE | 1749 |
| 08 | Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique | CAMPAGNE-SUR-ARIZE | 636 |
| 09 | Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique | CAMPAGNE-SUR-ARIZE | 3137 |

ARRÊTÉ LE 28/02/2024

APPROUVÉ LE 26/03/2025



- ZONE URBAINE (U)**
- UC - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
 - UP - Tissus urbains périphériques et certains villages et hameaux peu denses
 - UD - Tissus urbains diffus des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis isolés
 - UE - Site accueillant les équipements publics et d'intérêt collectif
 - UL - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
 - UA - Site de l'Unité de l'Arize accueillant des activités de touristiques
 - UX - Secteur de développement des activités économiques
 - UXC - Secteur de développement des activités commerciales
- ZONE A URBANISER (AU)**
- IA1a - Secteur d'habitat à très court terme
 - IA1b - Secteur d'habitat à court terme
 - IA1c - Secteur d'habitat à moyen terme
 - IA1d - Secteur de développement à long terme
 - IA1E - Secteur de développement d'équipements publics
 - IA1F - Secteur de développement touristique
- ZONE AGRICOLE (A)**
- A - Zone Agricole
 - AP - Zone Agricole Protégée
 - AL - Site isolé accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
 - Arre - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables
- ZONE NATURELLE (N)**
- N - Zone Naturelle
 - Np - Zone Naturelle Protégée
 - N1 - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PRODIGES D'AMENAGEMENT**
- Emplacement réservé
 - Orientation d'aménagement et de programmation
 - Bâtiment pouvant changer de destination
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE**
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
 - Point de vue
 - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA TRAME VERTE ET BLEUE, AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX RISQUES**
- Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
 - Zone inondable par un risque
 - Zone concernée par un risque, se référer au PPR situé en annexe du PLU
 - Zone bleue
 - Zone rouge
- AUTRES PRESCRIPTIONS**
- Linéaire commercial protégé
 - Sentier à conserver ou à créer
- INFORMATION**
- Secteur de carrières au titre de l'article R. 151-34 2° du CU
- FOND DE PLAN**
- Bât
 - Permis de construire autorisés
 - Cours et voies d'eau
 - Plans d'eau
 - Limite parcellaire
 - Communes
- 0 250 500 m
Échelle au 5 000e

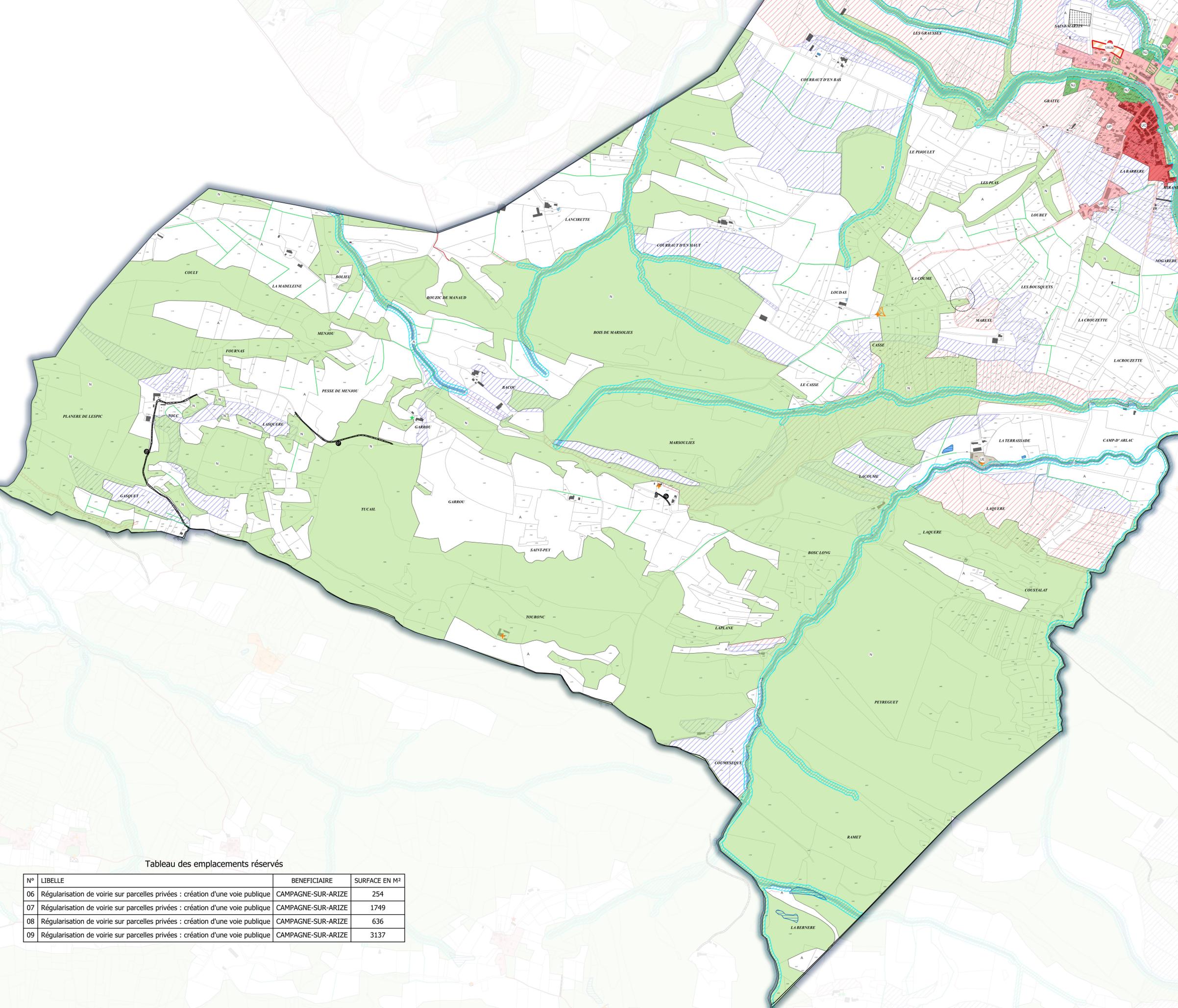


Tableau des emplacements réservés

| N° | LIBELLE | BENEFICIAIRE | SURFACE EN M² |
|----|---|--------------------|---------------|
| 06 | Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique | CAMPAGNE-SUR-ARIZE | 254 |
| 07 | Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique | CAMPAGNE-SUR-ARIZE | 1749 |
| 08 | Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique | CAMPAGNE-SUR-ARIZE | 636 |
| 09 | Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique | CAMPAGNE-SUR-ARIZE | 3137 |

PREL DU PLU

3.2

P PLAN
L LOCAL
U URBANISME
i INTERCOMMUNAL

Arize-Lèze

DOSSIER D'APPROBATION

3_REGLEMENT

3.2 Règlement graphique
Commune de CAMPAGNE-SUR-ARIZE
Secteur Sud

ARRETE LE 28/02/2024

APPROUVE LE 26/03/2025

Cittanova